

Séance du 17 juin 2019

Monsieur Christophe Longchamp, Président, ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à la Municipalité, aux membres du Conseil et à Monsieur Yann Bornand.

- 1. Appel**
- 2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**
- 3. Assermentation de nouveaux membres**
- 4. Assermentation d'un Municipal**
- 5. Garde Forestier : Présentation de l'exploitation des forêts par Monsieur Yann Bornand**
- 6. Election du Bureau**
- 7. Nomination de la Commission de gestion et finances**
- 8. Comptes 2018 – Rapport de la commission de gestion et finances. Discussion/adoption**
- 9. Communications de la Municipalité**
- 10. Propositions individuelles**

1. Appel

16 membres sur 29 répondent présents. Sont excusés : Mesdames Corinne Bettens, Nelly Bettens, Thérèse Breton, Claire David-Horisberger, Martine Debétaz et Lucie Rochat et Messieurs Nicolas Bettens, Marc David et François Vial. Sont absents : Mesdames Mélanie Caillat et Marlyse Vanbeneden et Messieurs Baptiste Bettens et Mathieu Bettens.

Madame Nicole Bonzon a quitté la commune mais garde sa fonction de secrétaire du conseil.

Le tiers du nombre total des membres étant atteint, le Conseil peut délibérer.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

3. Assermentation de nouveaux membres

Madame Floriane Briand

4. Assermentation d'un Municipal

Monsieur Dominique Briand

5. Garde Forestier : Présentation de l'exploitation des forêts par Monsieur Yann Bornand

Monsieur Yann Bornand présente un diaporama de nos forêts et une vidéo sur l'exploitation des forêts en Suisse.

Il nous explique que les forêts sont régies par un cadre légal contenant des lois, des ordonnances, des plans directeurs et des plans de gestion communal. Il mentionne également que la loi forestière suisse est la plus stricte du monde.

La forêt a plusieurs fonctions : une fonction protectrice, une fonction sociale, une fonction biologique et paysagère et une fonction de production.

Ensuite, il nous présente une carte des différentes zones de la forêt de Chavannes. Il nous fait remarquer que nous avons une tufière dans nos forêts, ceci est un élément rare.

Monsieur Yann Bornand remercie les membres du Conseil pour leur attention.

Monsieur Christophe Longchamp, Président, remercie Yann Bornand pour sa présentation et demande s'il y a des questions suite à la présentation.

Monsieur Jean-Baptiste Caillat s'interpelle à propos d'une chenête le long du Ch. du Veyron, il demande s'il ne serait pas plus judicieux de le faire à la place d'une forêt d'épicéas. Monsieur Yann Bornand répond que les plantations de frênes sont attirées par un champignon qui les rendent plus fragiles. Dans ce secteur, il est préférable de garantir la sécurité de la route qui se trouve à proximité.

6. Election du Bureau

Conformément au règlement du Conseil, nous procédons à la nomination annuelle du Président, du Vice-président, des scrutateurs et des suppléants.

Présidence :

Monsieur Christophe Longchamp se représente au poste de Président.

Nous procédons au vote à bulletins secrets.

Bulletins délivrés : 17

Bulletins rentrés : 17

Blanc : 1

Christophe Longchamp : 16 voix

Par 16 voix, Monsieur Christophe Longchamp est élu.

Vice-présidence :

Madame Julie Zimmermann se représente au poste de Vice-président.

Nous procédons au vote à bulletins secrets.

Bulletins délivrés : 17

Bulletins rentrés : 17

Julie Zimmermann : 17 voix

Par 17 voix, Madame Julie Zimmermann est élue.

Scrutateurs :

Madame Mary-Lise Caillat est confirmée à l'unanimité par acclamation.

Madame Anne-Lise Courvoisier est confirmée à l'unanimité par acclamation.

Suppléants :

Monsieur Jean-Baptiste Caillet est confirmé par acclamation à l'unanimité.

Madame Floriane Briand est élue par acclamation à l'unanimité.

Le bureau est donc constitué pour un an et Monsieur le Président remercie tout le monde pour leur engagement.

7. Nomination Commission de gestion-finances

Membres : Madame Sylvie Vial-d'Aumeries est confirmée à l'unanimité par acclamation.

Monsieur Olivier Bonzon est confirmé à l'unanimité par acclamation.

Madame Julie Zimmermann est confirmée à l'unanimité par acclamation.

Suppléant : Monsieur Pascal Zimmermann est confirmé à l'unanimité par acclamation.

8. Comptes 2018 – Rapport de la commission de gestion-finances. Discussion/adoption

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, prend la parole et nous commente les différents points des comptes 2018. Il remercie la boursière, Madame Mélanie Caillat, pour son travail.

1. Il n'y a pas de surprise par rapport aux années précédentes.
 - 11.317 Les coûts sont plus élevés dus à l'organisation du coup de balais, à l'inauguration de la place de jeux et au cadeau offert à Monsieur André Horisberger.
 - 21.400 Impôts sur le revenu, la fortune est à la source, grosse surprise due au droit de mutation suite à la vente des deux villas jumelles.
 - 32 Rien n'a changé pour les forêts.
 - 32.313 Des frais plus élevés que le budget estimé. Ceci est dû à env. 200 plants d'arbres.
 - 35.311 Le collège commence à avoir du matériel à changer, du fait de sa construction. (Appareils ménagers, etc.)
 43. Frais plus élevés dus à la rénovation de la Route de Cuarnens et du Pont de la Mervette, où il y a eu quelques surprises.
 - 45.318.6 Un plus gros volume de déchets inertes que les années précédentes.
 51. Ce sont essentiellement des chiffres imposés dus aux nombres d'élèves. Il est à noter que 2020 est la dernière année avec l'ASISEVV.
 58. Un défraiement régulier est donné à l'organiste.
6. Police : ce sont des chiffres imposés.
 7. Tous les chiffres de la sécurité sociale sont imposés.
- 81.314 Un montant de 85'000 CHF budgétisé, charge 39'000 CHF. Les travaux n'ont pas été effectués, les projets sont bloqués auprès de la Confédération.

Les comptes 2018 présentent un excédent de revenus de 13'373.38 Frs.

Il est à retenir qu'environ 20'000 CHF ont été versés pour la restauration de l'église et environ 20'000 CHF pour un fond de réserve et environ 15'000 CHF de réserve pour la démolition du réservoir de Chavannes-le-Veyron.

Monsieur Christophe Longchamp remercie Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, et passe la parole à la commission de gestion et finances.

La commission de gestion et finances, composée de Madame Julie Zimmermann, Monsieur Olivier Bonzon et Madame Sylvie Vial-d'Aumeries, rapporteur, s'est réunie le 7 mai 2019 pour vérifier les comptes communaux 2018, en présence de la boursière, Madame Mélanie Caillat et Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic.

La commission remercie Madame Caillat et Monsieur Reymond pour les renseignements et d'avoir répondu à toutes leurs questions.

Après avoir vérifié les soldes des comptes bancaires et postaux, procédé au pointage dans les différents postes, comparés aux chiffres des comptes 2017 et du budget 2018, lors de la vérification il en conclut que les comptes annuels sont conformes à la loi.

La Commission a constaté :

- Que les écritures vérifiées correspondent aux pièces justificatives présentées;
- Que les soldes correspondent à ceux des relevés fournis par la Poste et les banques;
- Que les comptes se soldent par un excédent de produits de CHF 13'373.38, étant précisé qu'il y a en outre une attribution aux fonds de réserve totalisant CHF 60'000.00. Précisions encore que des travaux d'entretien du réseau d'eaux prévus n'ont pas encore été réalisés, qu'ils étaient au budget pour environ 61'000 CHF.
- La péréquation est, une fois de plus, favorable à notre commune. Les rentrées fiscales sont supérieures au budget de quelques 205'000 CHF. L'entretien du réseau routier non effectué en 2017 l'a été en 2018. D'où une charge plus élevée que le budget. Nous remarquons que le budget est tenu sur les points où la Municipalité a une influence.

La commission de gestion-finances propose au Conseil général de Chavannes-le-Veyron

- D'accepter les comptes communaux de l'année 2018 tels que présentés ;
- De donner décharge à la Boursière et à la Municipalité ;
- De donner décharge à la commission de son mandat.

Il n'y a pas d'autre remarque ni de question : les comptes communaux 2018 et le rapport de la commission de gestion-finances sont adoptés à main levée, à l'unanimité, sans avis contraire.

Monsieur Christophe Longchamp remercie le Municipalité, Madame la Boursière et la commission de gestion et finances pour leur bon travail.

9. Communications de la Municipalité

Monsieur Robert Magnenat, Municipal, n'a pas de communication à faire.

Monsieur Marc Vial, Municipal, annonce que tout roule pour les forêts. Il espère que l'ASICOVV sera opérationnel pour la rentrée 2021.

Il annonce que Madame Anne-Catherine Nidegger prend sa retraite à la fin de l'année scolaire à venir. Madame Lucie Martine sera la nouvelle enseignante pour la rentrée d'août. Ce ne sera plus des 1^{er} et 2^{ème} harmos mais des 3^{ème} harmos.

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, a divers prospectus, à disposition, pour les membres.

Pour la plantation de chênes prévu à l'automne, plus d'informations seront communiquées en temps voulu.

Il rappelle que le 5 juillet une fête de départ est prévue par Madame Anne-Catherine Nidegger. Il remercie à chacun de lui répondre.

Le 21 juin, tout le monde est invité aux 2 cultes et qu'un apéritif est offert dès 11h sur la Place du 21 juin.

Madame Julie Zimmermann demande à Monsieur le Syndic si un rafraîchissement de la classe est prévu. Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, dit que la Municipalité a été avertie au dernier moment, mais qu'il est vrai qu'un coup de peinture serait bien mérité.

Monsieur Roger Longchamp demande si un cadeau est prévu pour le départ de Madame Anne-Catherine. C'est prévu de la part de la Municipalité.

Monsieur Philippe Caillat, Municipal, est très heureux d'avoir pu travailler au sein de la Municipalité de 2011 à 2019. Il remercie tout le monde.

Monsieur Jean-Louis Steffen n'a rien à signaler.

Monsieur Christophe Longchamp, Président, remercie la Municipalité pour son travail.

10. Propositions individuelles

Madame Julie Zimmermann propose un cadeau commun des villageois pour le départ de Madame Anne-Catherine Nidegger. Les intéressés sont priés de la contacter.

Monsieur Christophe Longchamp remercie, au nom de la Municipalité et du Conseil, Monsieur Philippe Caillat pour ses 8 années au sein de la Municipalité.

Monsieur Philippe Caillat, à son tour, remercie ses collègues de la Municipalité et les membres du Conseil.

Monsieur Jean-Luc Caillat trouve remarquable l'engagement des habitants pour la Municipalité et le Conseil et souhaite que cela se perdure.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur Christophe Longchamp, Président, lève l'assemblée à 21h49.

Le Président
Christophe Longchamp



La Secrétaire
Nicole Bonzon

